

Fort-de-France, 08 NOV. 2022

Cab/JE/MP/SB
N°2022- 314

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Alerte sur la hausse des prix du transport aérien au départ et à destination de la Martinique

Madame la Première Ministre,

Depuis plusieurs mois, les prix des billets d'avions au départ et à destination des Outre-mer et a fortiori de la Martinique, connaissent une augmentation exponentielle.

S'il est compréhensible que la conjoncture mondiale d'inflation conduit à une hausse générale des prix dans le secteur de l'aérien, je reste cependant interpellé par l'importance du renchérissement des coûts de transport entre Paris et les Outre-mer. En effet, le dernier indice des prix du transport aérien de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) publié en septembre 2022 confirme une hausse des prix de 20 % en un an de l'Hexagone vers les Outre-mer et de 25,9% de la Martinique vers l'Hexagone.

Je vous alerte sur cette situation devenue intenable pour les Martiniquais.

Du fait de notre insularité, les déplacements vers l'étranger sont fortement dépendants des politiques tarifaires appliquées par les compagnies aériennes opérant sur ces lignes. Or, ces coûts contraignent de plus en plus de familles dans leurs déplacements entre la Martinique et l'Hexagone, créant de fait une rupture d'égalité avec le reste des citoyens français et une fracture de la continuité territoriale. Pour les Martiniquais résidant dans l'Hexagone, notamment les étudiants partis se former à l'extérieur ou les personnes obligées de se déplacer pour causes professionnelles, médicales ou personnelles, quelquefois dramatiques, ces hausses entraînent un risque éprouvé d'isolement.

Les acteurs économiques nous font également part de réels blocages du fait d'un coût prohibitif des billets d'avion, limitant le développement de liens économiques entre les deux rives de l'Atlantique. Pour la première fois cette année, les prix des billets des liaisons de la France hexagonale vers l'Outre-mer (+22,7%) augmentent ainsi plus fortement que les liaisons intra-métropolitaines (+14,1%).


Cette situation m'interpelle d'autant plus que la rentabilité des déplacements vers nos régions a été démontrée durant la période de crise sanitaire du Covid-19. En prenant 2019 comme base de référence, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) indique que 98,9% du trafic a été assuré en juillet 2021 et 103,7% en juillet 2022.

Ainsi, la croissance des prix ne devrait pas peser de manière disproportionnée sur les portefeuilles des familles martiniquaises. Il s'agirait de ne pas les pénaliser du fait de la conjoncture actuelle ou de ce qui pourrait constituer un effet d'aubaine économique qui serait, du reste, immoral dans un tel contexte.

J'en appelle par conséquent à votre mobilisation pour un effort d'encadrement des prix de des billets d'avion dans le but de réduire l'impact de l'inflation galopante sur le pouvoir d'achat des ménages martiniquais.

Je propose donc la mise en place d'un plan de stabilisation sur six mois des tarifs des billets d'avions afin de garantir que les billets de la classe économique ne dépassent le tarif de 500€. A l'instar de la demande d'un bouclier tarifaire sur les prix de trains, je demande à ce que la continuité aérienne pour les Outre-mer soit garantie. Un tel dispositif correspondrait à une mesure d'équité indispensable afin de prévenir une dangereuse discontinuité territoriale.

Sachant pouvoir compter sur l'attention particulière que vous porterez à cette situation, je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de ma très haute considération.


Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique

Copies à :

- M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
- M. Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
- M. Jean-François CARENCO, ministre délégué chargé des Outre-mer
- M. Clément Beaune, ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports
- M. Pascal de IZAGUIRRE, président Directeur Général de Corsair
- M. Lionel RAULT, directeur Régional Caraïbes d'Air France-KLM
- M. Hugues MARCHESSAUX, directeur Général d'Air Caraïbes Atlantique